



crechesfribourg.ch

FEVRIER 2008

Fédération des crèches et garderies fribourgeoises
Passage du Cardinal 2D CP 167 1707 Fribourg

FCGF

Singine et Lac : boom, mais à quel prix ?

Activités

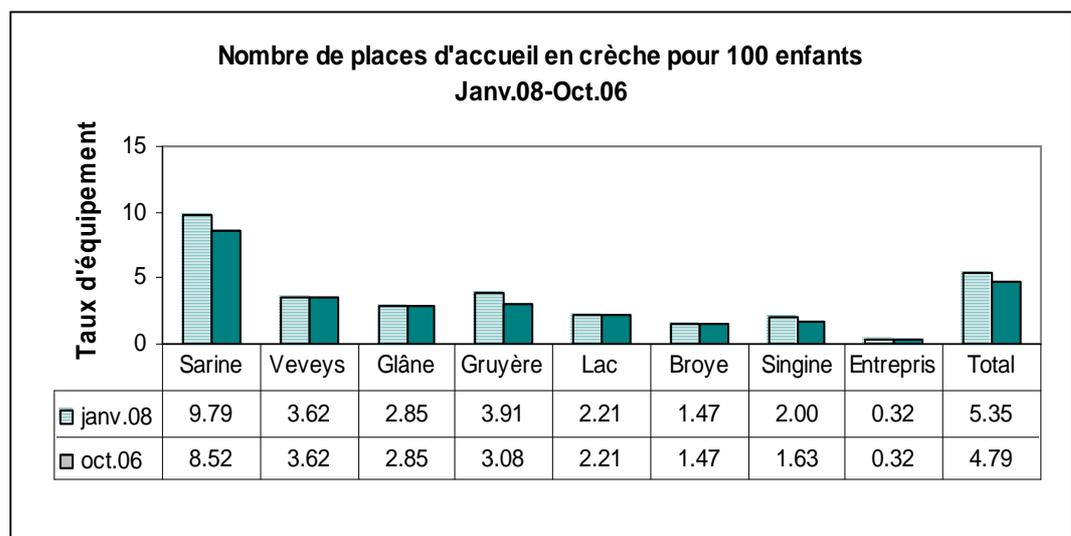
La FC&GF s'engage pour la défense politique des intérêts de la petite enfance et des familles et la qualité d'accueil.

- informations et conseils sur l'accueil en crèche
- réalisation d'enquêtes et documentation sur les crèches du canton
- établissement de recommandations en matière de tarifs aux parents et de salaires du personnel
- organisation de cours de perfectionnement, conférences, débats
- représentation des crèches de la ville de Fribourg auprès de la commune
- participation à des commissions cantonales ou extra-cantonales dans les domaines liés à la petite enfance

Huit crèches ont été créées en Singine et dans le Lac depuis 2000. Les districts alémaniques auraient-ils rattrapé leur retard ? Des nuances s'imposent, en particulier en matière de financement.

Avant 1998, les familles des districts du Lac et de la Singine ne disposaient d'aucune crèche. Les parents s'adressaient à l'accueil familial de jour en cas de nécessité. En 1998, une première garderie à temps partiel, privée, s'est ouverte à Morat. Depuis l'introduction des aides fédérales, les ouvertures se succèdent.

La particularité des structures alémaniques est la petite taille des institutions (10 à 12 places). Les huit crèches actuelles - avec l'ouverture à la fin mars prochain de Kunterbunt à Gurmels - totalisent 112 places. Seule la crèche de Guin dispose de 20 places, tandis que la grandeur moyenne dans les districts francophones se situe entre 25 et 30 places.



Source: FCGF—Recensement fédéral 2000

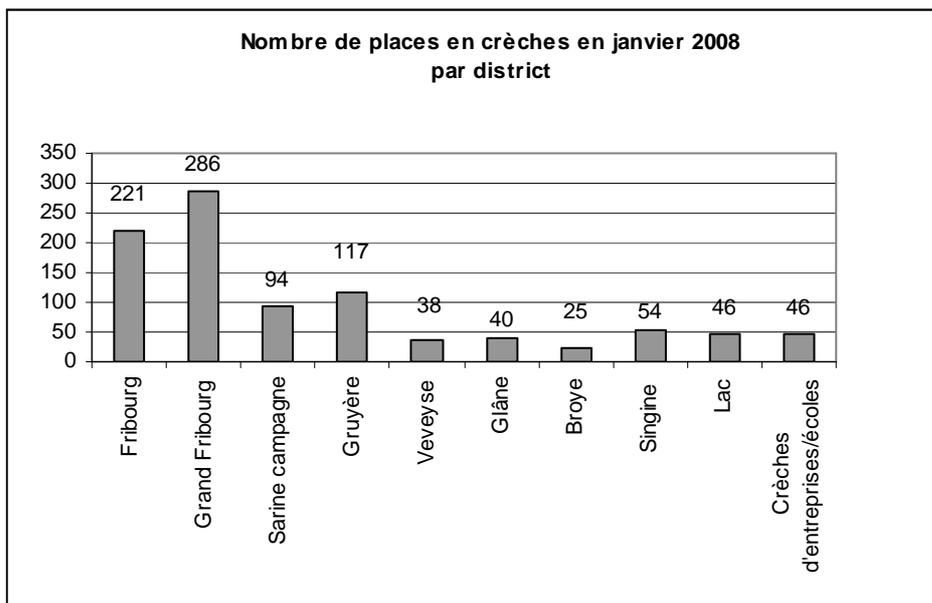
Cet effort réalisé dans le Lac et la Singine ne permet toutefois pas d'atteindre la moyenne cantonale. En janvier 2008, le taux d'équipement (nombre de places pour 100 enfants) atteint 5.35 places en moyenne. Pour la Singine et le Lac, les chiffres sont respectivement de 2 et 2.21 places (voir graphique). Suite p. 2

Trois nouvelles crèches en 2007 dans le canton

Le programme d'impulsion fédéral commence à produire des effets dans le canton de Fribourg.

La hausse du nombre de places en crèches, amorcée en 2006, s'est poursuivie en 2007, avec la création de trois nouvelles crèches, Tartine et Chocolat à Bulle/La Tour de Trême, Gribouille à Givisiez, Cap Canaille à Villars-sur-Glâne, et l'augmentation de la capacité de la crèche Croqu'Lune à Fribourg.

Malgré cette augmentation, le canton est encore sous-doté face à la demande accrue des parents. Les listes d'attente s'allongent, en particulier en ville de Fribourg.



Source: FCGF

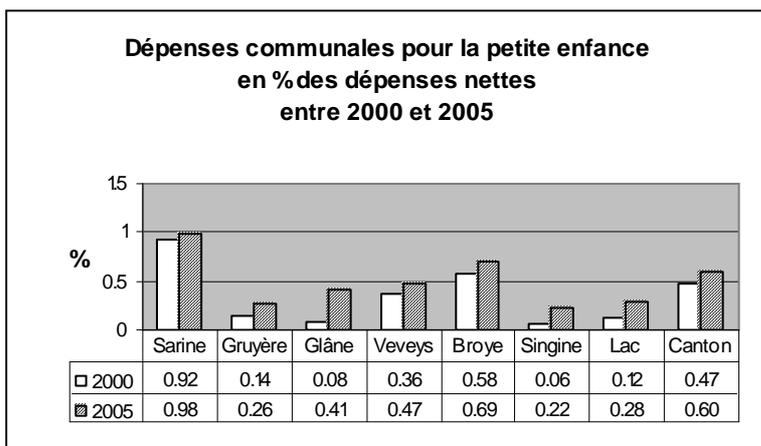
Au total, 106 nouvelles places en crèches ont été créées en 2007, ce qui porte à 967 la capacité d'accueil dans le canton en janvier 2008. Mais le taux d'équipement moyen dans le canton reste bas avec 5,35 places pour 100 enfants.

La répartition de l'offre continue à être très inégale entre les districts. La Sarine totalise presque les deux tiers de la capacité du canton, avec 601 places. Quant à la Gruyère, elle a notablement augmenté sa capacité avec les 22 places de Tartine et Chocolat. Dans les autres districts, il y a stagnation. (voir graphiques p. 1 et 2).

Singine et Lac (suite) : un financement à la peine

L'engagement financier des communes dans ces districts est inférieur à la moyenne cantonale, de même que l'offre de places d'accueil (voir p.1).

Selon un décompte établi par le Service des communes, à la demande de la FCGF, les communes de la Singine ont consacré 0,22 % de leurs dépenses nettes à la petite enfance en 2005 (crèches, accueil familial de jour et groupes de jeux), soit 22 centimes pour 100 francs dépensés. Dans le Lac, cette participation se monte à 0,28%, alors que la moyenne cantonale s'établit à 0,6%.



En ce qui concerne les tarifs, les parents du Lac sont particulièrement mis à contribution. De nombreuses communes refusent de subventionner l'accueil en crèche. Ce qui implique que les parents paient le prix coûtant, soit entre 95.- et 100 francs par jour, quel que soit leur revenu. Morat subventionne l'accueil en crèche selon un barème échelonné, mais plus élevé que celui de Fribourg et les parents paient le tarif maximum dès 8000 francs de revenu brut par mois.

Dans les crèches de la Singine, les tarifs pour les parents sont en général également plus élevés qu'à Fribourg et le prix maximum de 95.- francs est demandé dès 10'000.- de revenus bruts cumulés par mois.

55 apprenant-e-s dans les crèches du canton

Depuis l'introduction du nouveau CFC d'assistant socio-éducatif en 2006, les crèches du canton participent à la formation de 55 apprenant-e-s. Ce qui représente environ 1,5 apprenant par crèche.

D'autres jeunes sont également en formation dans les crèches, pour des stages de confirmation de choix professionnel, des stages probatoires avant l'entrée en école sociale supérieure ou en haute école santé-social.

La participation des crèches à la formation des jeunes ne peut cependant faire passer au second plan la mission première

d'une structure d'accueil de la petite enfance, soit l'accueil des enfants. Au risque d'une baisse de la qualité des prestations.

L'intégration de personnel en formation dans les équipes éducatives n'est pas extensible indéfiniment. Un cadre précis devrait être fixé et un appui financier fourni aux institutions pour le suivi des jeunes.

La Fédération des crèches et garderies a présenté ses revendications et discuté d'une modification des normes actuelles avec le Service de l'enfance et de la jeunesse il y a deux ans déjà. Les nouvelles normes se font encore attendre.



Des normes cantonales claires et un soutien financier de l'Etat sont nécessaires afin que l'effort de formation fourni par les crèches ne se fasse pas au détriment de la qualité d'accueil des enfants et de la formation des jeunes.

Formation continue—Prochain rendez-vous

Huit outils pour engager et suivre un collaborateur

Samedi 8 mars 2008, 9h00-12h30, NH Hotel, Fribourg

Cours donné par M. Pierre Bach, consultant en ressources humaines, destiné aux directeurs/trices et membres du comité chargés du personnel

Organisation: FCGF

Participation: 50.-, gratuit pour les membres de la FCGF

Inscription jusqu'au 25 février 2008

2eme infantine: débats en vue au Grand Conseil

L'introduction de la deuxième année d'école infantine va apporter des changements aussi bien pour les parents que pour les structures d'accueil de la petite enfance.

Comment les familles pourront-elles s'organiser? Quel accueil extra-scolaire sera mis en place? Ces questions préoccupent les familles et nécessiteront des aménagements dans les structures d'accueil.

La publication du projet de loi du Conseil d'Etat est prévue pour mars prochain et les débats au Grand Conseil pour avril-mai.

Les débats politiques auront vraisemblablement trait au coût de cette deuxième année infantine pour les communes, ainsi qu'à l'obligation ou non pour les parents d'inscrire leurs enfants pour les deux années.

En cas de décision rapide du Grand Conseil et sans referendum, les nouvelles dispositions entreront en vigueur en août 2008. Mais les communes disposeront d'une période transitoire de 4 ans pour s'équiper et ouvrir cette deuxième année infantine.

Pour la FCGF, il est impératif que l'introduction d'une deuxième année infantine s'accompagne de la mise en place d'un accueil extra-scolaire adapté à de jeunes enfants, qu'il soit en crèche ou dans des structures extra-scolaires spécifiques.

Pour poursuivre son travail d'information et de conseil, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises a besoin de votre appui. Merci d'avance

Banque cantonale

CCP 17-49-3

Compte 01 10 064.903-03

Formation continue : Remédier aux douces violences

Petites dérives éducatives, les douces violences peuvent se produire dans toutes les relations d'éducation ou d'accompagnement.

Christine Schuhl, pédagogue et rédactrice en chef de la Revue française « Les métiers de la petite enfance », a fait le tour de ces dérapages, lors d'une conférence à Fribourg le 29 janvier dernier.

Avec humour, la conférencière a évoqué les gestes brusques ou trop rapides, venant d'en haut ou de derrière sans que l'enfant ne puisse les anticiper, les mouchages à la chaîne, les changes automatiques, les discussions personnelles entre éducatrices au-dessus de la tête des enfants, les jugements sur les parents en présence de l'enfant, ou simplement le souci

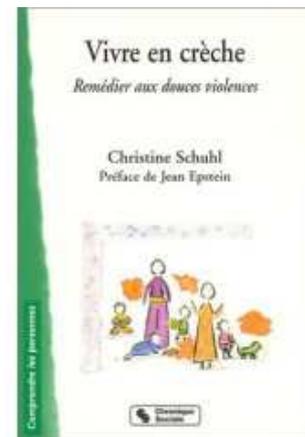
d'efficacité, faire vite et à la place de l'enfant pour gagner du temps.

Dans ces situations de courte durée, mais qui peuvent se poursuivre tout au long de la journée, il n'y a pas de volonté de faire mal ou de brutalité.

« Ce n'est pas de la maltraitance, relève Mme Schuhl. C'est l'association de toutes ces dérives qui est violente et peut avoir des conséquences négatives sur l'estime de soi de l'enfant ».

Au cours de ses observations, la pédagogue a dénombré 50 situations de dérapages possibles durant une journée.

Comment y remédier? En redéfinissant ses propres valeurs, répond Mme Schuhl. L'enfant est une personne et il figure au centre de la relation



éducative, l'adulte passe après et d'ailleurs il est payé pour accueillir les enfants.

Comment repérer les dérives possibles? Dans le dialogue avec les collègues et dans le questionnement sur sa pratique. La question centrale étant: « Où est l'intérêt de l'enfant? »

Pour en savoir plus: Vivre en crèche, ouvrage de Mme C. Schuhl, Ed. Chronique sociale

La FCGF dispose également d'une bibliographie sur ce thème

Agenda

Assemblée générale ordinaire de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises

Mardi 22 avril 2008 19h30

Temple de Fribourg, Salle Agapé

A l'issue de la partie statutaire, une information au sujet de la 2eme année d'école enfantine est prévue. Elle sera donnée par des représentants de la Direction de l'instruction publique (DICS) et de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Crechesfribourg

Tirage: 300-500 exemplaires Parution: février, juin, octobre Réalisation: Annette Wicht, coordinatrice de la FCGF

CCP: **17-49-3** Banque cantonale de Fribourg **Compte No 01 10 064.903-03**

La Fédération des crèches et garderies fribourgeoises est présidée par Marisa Rolle, éducatrice de la petite enfance. Font aussi partie du comité: Gisèle Dessarzin, éducatrice de la petite enfance; Pascal Kaempfen, président d'un comité de crèche et directeur d'un centre de vie enfantine; Claudine Pochon, membre d'un comité de crèche et Rachel Wolhauser, directrice de crèche.

Visitez notre site internet www.crechesfribourg.ch Contactez-nous creches.fribourg@bluewin.ch